



## Règlement de course 2019

### 1. Généralités

#### Nouveautés :

Cette année, pour une meilleure cohabitation avec le Trail Blanc et pour donner la possibilité aux coureurs qui le désirent de participer aux 2 épreuves, voire aux 3 épreuves pour les plus aguerris, nous avons inversé l'ordre des courses. **La Diabolique et la mini-Diabolique auront ainsi lieu le dimanche.**

La Verticale aura lieu le samedi soir, ce qui donnera la possibilité à plus de personnes de rejoindre les Diablerets à temps.

### 2. Les courses

Diverses possibilités s'offrent aux coureurs, soit:

- 2.1. **La "Diablerets 3D"** course combinant :  
**la verticale** (temps moyen des 2 ou des 3 coureurs)  
**+ la course par équipes** (temps pris au passage du 2<sup>e</sup>, respectivement du 3<sup>e</sup> coureur sur la ligne d'arrivée)
- 2.2. **La FunPop Verticale**  
 Course individuelle courue en nocturne, à skis ou en raquettes, sur le domaine skiable  
 Course d'environ 550 m de dénivelé positif (Diablerets-Mazots)
- 2.3. **La FunPop Mini-Diabolique**  
 Course de ski-alpinisme de longue distance, d'environ 1700 m de dénivelé positif total, en terrain alpin, par **équipes de 2 ou 3 personnes**
- 2.4. **La FunPop Diabolique**  
 Course de ski-alpinisme de longue distance, d'environ 2700 m de dénivelé positif total, en terrain alpin, par **équipes de 3 personnes**
- 2.5. **La Coupe Suisse longue distance par équipe**  
 Course de ski-alpinisme de longue distance, en terrain alpin, par **équipes de 2 personnes** (ouverte à tous) :  
 Dénivelé positif total d'environ 2700 m, sur le parcours de la Diabolique, pour les toutes les catégories adultes;  
 Dénivelé positif total d'environ 1700 m, sur le parcours de la mini-Diabolique, pour les catégories juniors

**Pour l'essentiel, le règlement est celui de la Swiss Cup CAS et Championnat suisse CAS de ski-alpinisme (RSC-CAS)**

### **3. Participation**

#### **3.1. Diablerets 3D**

Courses par équipes de 2 ou 3 coureurs (formations féminines, masculines, mixtes)

Age minimal :

15 ans pour le parcours juniors filles et garçons (2004 à 1999)

21 ans pour le parcours seniors dames et hommes (1998 et avant)

Pour la course longue distance, les juniors filles et garçons font le parcours mini-Diabolique. Les autres catégories font le parcours Diabolique.

#### **3.2. FunPop Verticale**

Course individuelle, âge minimal : 10 ans (2009 et avant)

#### **3.3. FunPop Mini-Diabolique**

Course par équipes de 2 ou 3 coureurs (formations féminines, masculines, mixtes)

Age minimal : 15 ans (2004 et avant)

#### **3.4. FunPop Diabolique**

Course par équipes de 3 coureurs (formations féminines, masculines, mixtes)

Age minimal : 21 ans (1998 et avant)

#### **3.5. Coupe Suisse longue distance**

Course par équipes de 2 coureurs sur le parcours Diabolique pour toutes les catégories sauf les juniors (1998 et avant)

Course par équipes de 2 coureurs sur le parcours spécial Juniors pour les juniors (filles ou garçons) (2004 à 1999)

### **4. Classement : catégories**

#### **4.1. Catégories Diablerets 3D**

(même classement, que l'équipe soit composée de 2 ou de 3 coureurs)

1. Juniors filles (2004 à 1999)
2. Juniors garçons (2004 à 1999)
3. Dames (1998 et avant)
4. Hommes (1998 et avant)

Les équipes mixtes seront classées dans la catégorie la moins favorable selon l'annexe « tableau classement catégories mixtes » du (RSC-CAS).

#### **4.2. Catégories FunPop**

5. FunPop Verticale Dames (2004 et avant)
6. FunPop Verticale Hommes (2004 et avant)
7. FunPop Verticale Ecoliers(ères) (garçons et filles) (2005 à 2009)
8. FunPop Verticale en raquettes (2009 et avant)
9. FunPop mini-Diabolique (2004 et avant), 1 seul classement que ce soit une équipe de 2 ou de 3 coureurs
10. Fun Pop Diabolique (1998 et avant), patrouilles de 3 coureurs

Dans les 3 cas, une seule catégorie réunissant hommes, dames et mixtes

#### **4.3. Catégories Coupe suisse longue distance par équipes**

11. Juniors filles (2004 à 1999)
12. Juniors garçons (2004 à 1999)
13. Dames (1998 à 1980)

14. Dames I (1979 et avant)
15. Seniors hommes (1998 à 1980)
16. Seniors I hommes (1979 à 1970)
17. Seniors II hommes (1969 et avant)

Les coureurs des équipes concourant pour la Diablerets 3D seront aussi classés

- avec ceux de la FunPop Verticale
- avec ceux de la FunPop Diabolique pour les patrouilles de 3 personnes
- avec ceux de la Coupe Suisse pour les patrouilles de 2 personnes

## 5. Inscriptions / enregistrement / programme

Pour la Diablerets 3D, les inscriptions se font pour l'ensemble des 2 courses.  
Pour les courses FunPop et Coupe Suisse, les inscriptions se font séparément.

Les inscriptions, et le programme sont à disposition sur le site [www.diablerets3d.ch](http://www.diablerets3d.ch).

Le nombre d'inscriptions est limité à 150 équipes sur la Diablerets 3D et 150 équipes sur la FunPop et Coupe Suisse Diabolique ou mini-Diabolique.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée du dossier complet, paiement compris.

Le dernier délai des inscriptions par internet est fixé au mercredi 27 février 2019 à 23h59

Les inscriptions sur place sont possibles avec une surtaxe de CHF 5.- par coureur pour la verticale et de CHF 20.- par coureur pour les courses longue distance ou pour la Diablerets 3D.

Par son inscription, chaque participant autorise l'organisateur à communiquer son adresse au photographe officiel de la course ainsi qu'exceptionnellement à un organisateur de manifestation sportive ou à un sponsor. Chaque participant autorise l'utilisation de son image dans la liste de résultats ou sur tout autre imprimé ou site internet directement lié à la Diablerets 3D.

## 6. Parcours

Le départ de la verticale aura lieu au village des Diablerets, à proximité de la Maison des Congrès et l'arrivée au restaurant des Mazots.

Le départ et l'arrivée de la Diabolique auront lieu au village des Diablerets, à proximité de la Maison des Congrès.

Le départ de la mini-Diabolique sera donné au Col du Pillon. Un service de bus sera à disposition des coureurs pour les y amener. L'arrivée aura lieu à la Maison des Congrès.

Les points de passage obligatoires figurent sous "postes de contrôle" sur les plans de situation.

Les parcours seront balisés de la manière suivante:

montées :	drapeaux verts
descentes :	drapeaux rouges
passages à pied, portages :	drapeaux jaunes
endroits dangereux :	signaux "danger"

Chaque coureur est responsable de s'être informé quant au parcours le concernant et de s'orienter aux bifurcations. Aucun dédommagement ne sera accordé à une équipe qui se tromperait à une bifurcation.

### 6.1. Verticale :

Course d'environ 550 m de dénivelé positif (Diablerets-Mazots)

### 6.2. Diabolique :

Course d'environ 2700 m (ramenée à 2000 à 2500 m selon le parcours de remplacement éventuellement retenu) de dénivelé positif et autant en négatif

### 6.3. mini-Diabolique :

Course d'environ 1700 m (ramenée à 1300 à 1750 m selon le parcours de remplacement éventuellement retenu) de dénivelé positif et autant en négatif

## 7. Organisation

Tous les départs auront lieu en ligne.

Les coureurs les mieux classés au niveau de la Coupe suisse auront la priorité pour se positionner aux avant-postes sur la ligne de départ.

En cas de forte participation, l'organisation se réserve le droit de faire des départs supplémentaires.

Sur les parcours longue distance, en cas d'abandon d'un coéquipier l'équipe ira au poste de contrôle ou au poste de sécurité le plus proche et suivra les directives des commissaires de course. Sur le parcours sur glacier, **aucun coureur ne pourra continuer seul.**

Pour être classée, l'équipe doit arriver au complet.

Une équipe inscrite à 3 coureurs avant le départ de la Verticale ne pourra pas, après défaillance d'un des coureurs, basculer dans la catégorie "équipe à 2 coureurs" pour le classement général de la Diablerets 3D. Elle pourra cependant prendre le départ en catégorie Coupe Suisse longue distance.

Pour l'épreuve longue distance (Diabolique et mini-Diabolique) les temps limites mentionnés sur les descriptions des parcours et/ou annoncés au briefing avant le départ devront impérativement être respectés.

Il n'y aura pas de briefing le soir précédant les courses. Les éventuels changements seront annoncés sur notre site internet et les informations essentielles seront diffusées sur écran dans la Maison des Congrès dès le samedi matin.

## 8. Matériel

### Selon la liste figurant sur le tableau annexé

L'organisation pourra faire en tout point du parcours des contrôles de l'équipement. Une équipe qui n'aurait pas le matériel exigé se verra pénalisée ou même, en cas de faute grave, disqualifiée.

Le matériel mentionné sur la liste ad hoc jointe au règlement est le matériel maximum exigible, dont tout coureur doit pouvoir disposer le jour de la course. Selon les conditions météo et le parcours retenu au final (éventuel parcours de remplacement), le comité se réserve le droit d'alléger l'équipement obligatoire pour la Diabolique et la mini-Diabolique. Les participants en seront informés sur notre site internet et dans la Maison des Congrès.

## 9. Ravitaillement

2 postes de ravitaillement officiels sont prévus sur le parcours de la Diabolique :

- a) Col du Pillon
- b) Glacier, sur le plat, à l'altitude 2820 m env.

Pour le parcours de la mini-Diabolique, il n'y aura qu'un poste, sur le Glacier à la cote 2820.

Cas échéant, sur les parcours de remplacement, il n'est en principe prévu qu'un seul ravitaillement.

En plus, un ravitaillement sera à disposition à l'arrivée de chaque course, à la Maison des Congrès.

Le ravitaillement en course par des tiers est autorisé, **sauf dans les aires de contrôle**.

## 10. Assurance

Conformément à l'art. 1.9(RSC-CAS), chaque coureur doit être assuré personnellement contre les accidents et autres dommages. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de non-respect de cette clause. Il est très recommandé de conclure une assurance assistance par hélicoptère.

## 11. Pénalités / disqualification

Des pénalités seront infligées aux équipes notamment pour :

- Tout objet demandé par l'organisation et manquant au contrôle
- Non-respect des conditions de port du dossard
- Équipe incomplète au départ des points de contrôle
- Abandon de matériel ou de détritrus
- Coureur ne portant pas son propre sac
- Equipe aidée par une tierce personne

Toutes les pénalités seront prononcées par le Comité de course et pourront être graduées de 30 secondes jusqu'à la disqualification.

La disqualification d'une équipe sera prononcée en cas de :

- Contrôle anti-dopage positif
- Départ avant l'heure fixée par les organisateurs
- Non-passage à un poste de contrôle
- Non-respect des consignes de sécurité
- Entrave à la progression d'une équipe
- Tout matériel de sécurité manquant ou non-conforme (voir liste RSC-CAS art. 3.2 à 3.3)
- Tout irrespect ou insulte envers coureurs, bénévoles et organisateurs

Pour les catégories Coupe Suisse, les pénalités prévues par le RSC-CAS s'appliquent également.

## 12. Environnement

Notre manifestation se veut particulièrement attentive à la protection de l'environnement. L'usage d'hélicoptères sera réduit au strict minimum (sécurité, sauvetage)

Les coureurs sont rendus attentifs à l'art. 5RSC-CAS qui sera appliqué avec rigueur (risque de disqualification en cas d'abandon de déchets notamment)

## **13. Récompenses et classements**

### **13.1. Podiums**

Pour qu'un podium soit proclamé, la catégorie en question devra comporter au moins 3 coureurs pour ce qui concerne la Coupe Suisse et 5 coureurs pour les autres classements. Dans le cas contraire, la catégorie sera fusionnée selon les règles de l'art. 4.5 (RSC-CAS).

#### **13.1.1. Après la Verticale, lors du repas :**

- 1 podium scratch écoliers
- 1 podium adultes Dames
- 1 podium adultes Hommes
- 1 podium scratch raquettes

#### **13.1.2. Après la Diabolique et mini-Diabolique, vers midi :**

- 1 podium scratch des 3 meilleures équipes FunPop classées sur la Diabolique (équipes de 3 uniquement, les autres étant classées avec la Coupe Suisse)
- 1 podium scratch des 3 meilleures équipes FunPop classées sur la mini-Diabolique
- 1 podium pour chacune des 7 catégories de la Coupe Suisse (selon art. 4.3 du règlement)
- 1 podium pour le classement général de chacune des 4 catégories de la Diablerets 3D (selon art. 4.1 du règlement)

### **13.2. Classements**

Un classement par catégorie, par épreuve et général sera établi et publié sur le site Internet de la Diablerets 3D.

### **13.3. Prix souvenir**

Chaque participant recevra un prix souvenir

### **13.4. Récompenses**

**Les prix et récompenses ne seront donnés qu'aux coureurs présents sur le podium**

## **14. Compétences**

Pour des raisons de sécurité notamment, l'organisation pourra apporter au programme et aux parcours toute modification qu'elle jugera utile.

L'organisation pourra prévoir si nécessaire des neutralisations de temps en cours d'étape.

Afin de garantir le déroulement de la compétition, pour la Diabolique et la mini-Diabolique plusieurs solutions de remplacement sont d'ores et déjà envisagées, avec des parcours intéressants et techniques de l'ordre de 2000 à 2500 m, respectivement 1300 à 1750 m de dénivelé.

Si l'une ou l'autre épreuve ou au pire l'ensemble des épreuves devaient être annulées, l'organisation remboursera les frais d'inscription.

L'organisateur se réserve le droit de partager les adresses des coureurs avec d'autres organisations en relation avec le sport de montagne.

## **15. Responsabilité**

En cas d'accident, les organisateurs et bénévoles de la Diablerets 3D déclinent envers les concurrents, spectateurs ou tiers toute responsabilité directe ou indirecte.